



REPOBLIKAN'I MADAGASIKARA
Fitiavana - Tanindrazana - Fandrosoana

CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE ANALAKINININA TOAMASINA

MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE
SECRETARIAT GENERAL
DIRECTION GENERALE DE FOURNITURE DES SOINS
PERSONNE RESPONSABLE DES MARCHES PUBLICS

Avis d'Appel d'Offres Ouvert

N° 01-25/MSANP/SG/DGFS/CHUAT/PRMP

1. Cet Avis spécifique d'Appel d'Offres Ouvert fait suite à l'Avis Général de Passation des Marchés du 30/12/2024 publié dans MIDI de Madagascar en date du 30/12/2024, ainsi qu'au journal des marchés publics.

2. Le CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE ANALAKINININA TOAMASINA sollicite de la part des candidats intéressés des offres sous plis fermés pour " **Fournitures et livraison de denrs alimentaires, rartie en deux lots, au profit du CHUAT. Lot 1: repas pour les indigents, le personnel de garde et les agents particuliers. Lots 2: lait pour les agents expos aux rayons X** " .
Chaque lot est indivisible et toute offre partielle est irrecevable. Le candidat peut soumissionner pour un (01) ou plusieurs lots .

3. La procédure de passation de marché applicable est l'Appel d'Offres Ouvert tel qu'il est défini dans la loi N° 2016 - 055 du 25 Janvier 2017 portant Code des Marchés publics, notamment en ses articles 35 et 63 en vue de la passation de marché à commande.

4. Le Dossier d'Appel d'Offres complet, rédigé en langue française, peut être consulté par tout candidat désirant prendre connaissance ou obtenir des informations à l'adresse ci-après :
- Nom du Responsable : BARNABASY Rasoloniaina Félix
- Fonction : Personne Responsable des Marchés Publics
- Adresse : Porte 10, Bâtiment Direction du Centre Hospitalier Universitaire Analankininina Toamasina

5. Pour le candidat désirant soumissionner, le Dossier d'Appel d'Offres doit être acheté sur demande écrite adressée à la Personne Responsable des Marchés Publics et moyennant le paiement d'un montant non remboursable de :
- Lot 1: cent mille Ariary (Ar100 000.00)
- Lot 2: vingt mille Ariary (Ar20 000.00)
libellé au nom de l'Agent Comptable de L'Autorité de Régulation des Marchés Publics (ou, au nom du Régisseur de recette de la Commission Région des marchés).

Le paiement devra être effectué :
- Soit en espèce
- Soit par Chèque Bancaire.

6. Les plis devront parvenir à Porte 10, Bâtiment Direction du Centre Hospitalier Universitaire Analankininina Toamasina au plus tard le 10/02/2025 à 10 H 00 Min et seront ouverts immédiatement après l'heure limite de remise des offres en présence des candidats ou leurs représentants qui souhaitent y assister. Les offres hors délai ne seront pas recevables.

7. La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée.

8. La garantie de soumission n'est pas requise.

Elle doit être présentée sous l'une des formes suivantes :

- Soit par Caution Personnelle et Solidaire d'un organisme agréé par le Ministère des Finances
- Soit par Garantie Bancaire
- Soit par Chèque de Banque libellé au nom du Monsieur le Receveur Général d'Antananarivo.



à Le 27/12/2024

La PERSONNE RESPONSABLE DES MARCHES PUBLICS